Élections Législatives du 18 Novembre 1962

Circonscription de Béziers - Bédarieux

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Dans quelques jours, vous aurez à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Nous vous présentons la candidature de

Alfred CROUZET

Directeur du Collège d'Enseignement Général
Maire - Conseiller Général de Servian

et celle de son suppléant :

Madeleine LAISSAC

Maire de Saint-Nazaire-de-Ladarez -- Ancien Député

Notre collègue et ami, **Alfred CROUZET,** n'est pas, pour vous, un inconnu.

Maire de Servian depuis 1953, il s'est révélé comme **un administrateur dynamique et avisé.**

Il s'est attaché à l'amélioration de l'hygiène, à l'embellissement de sa Commune, à la modernisation des rues et des voies de communication, à une politique prévoyante d'agrandissement scolaire.

Il s'est intéressé au sort des plus humbles et des plus déshérités en les aidant et en les conseillant.

Les Viticulteurs savent les efforts qu'il a accomplis pour défendre notre production méridionale injustement décriée. Président du Comité Départemental de Propagande « Par le Vin », il a su obtenir l'appui d'un grand nombre de Maires, grâce auxquels il a pu mener, dans le pays, une lutte opiniâtre **contre les ennemis du vin,** expliquer nos difficultés, dénoncer une **fiscalité abusive,** et réclamer un **prix garanti rémunérateur.**

Conseiller Général du Canton de Servian, depuis Juin 1962, il a déjà, en peu de temps, fait prendre en considération un certain nombre de **projets importants.**

Défenseur du monde du travail, il s'est associé constamment aux **manifestations viticoles,** aux mouvements de protestation en faveur de **Fouga** et du **bassin minier.**

Spécialiste des **questions internationales** et **européennes,** il a toujours défendu l'**amélioration des conditions de vie des travailleurs** en même temps qu'une **politique de paix.**

Aujourd'hui, la démocratie a besoin d'hommes énergiques et clairvoyants.

Vous voulez un député qui soit des vôtres, qui ait des attaches dans ce pays viticole par excellence et qui, vivant au milieu de vous, connaisse les difficultés de nos villes et de nos villages.

Vous voulez un représentant qui reste en contact avec vous. Notre ami assure des **permanences** régulières dans toutes les communes de son canton ; nous sommes sûrs qu'il agira de même dans sa circonscription.

Nous sommes convaincus que son **action passée,** son **dévouement à la cause publique,** sont les meilleures garanties de ses efforts futurs.

Nous vous demandons de lui faire confiance.

VOTEZ POUR : **Alfred CROUZET**

Vous ne serez pas déçus.

LE COMITÉ ÉLECTORAL.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

La démocratie ne peut être solidement défendue par les parlementaires liés au pouvoir par une **fidélité inconditionnelle.**

Un représentant du peuple pour soutenir les intérêts de ses électeurs, doit pouvoir se dresser, le cas échéant, contre les pouvoirs publics, lorsque ces derniers commettent des erreurs ou des injustices.

Républicain convaincu, socialiste épris de justice, ami de l'école publique, je déteste tous les sectarismes, tous les fanatismes, partisan d'une tolérance fraternelle à l'égard de tous ceux qui sont animés d'une foi sincère, je suis prêt demain, si vous me faites confiance, à persévérer dans mon action en faveur des viticulteurs, des ouvriers des villes et des campagnes ; je suis prêt à travailler à l'essor de nos industries et de notre commerce aujourd'hui menacés ; je suis prêt à continuer l'œuvre de mon amie, Madeleine Laissac qui, au parlement, a défendu les intérêts des exploitants, des artisans, des vieux, des femmes seules, et de tous ceux qui ont besoin d'être aidés.

Je remercie mes amis qui m'ont choisi pour me mettre au service de l'intérêt général.

Si vous les suivez dans leur choix, je ferai tout mon possible pour être digne d'eux et de vous.

Alfred CROUZET.

Directeur du Collège d'Enseignement Général,
Maire, Conseiller Général de Servian.

COMITÉ ÉLECTORAL

ALLIÈS, Conseiller Général de Montagnac.
BAYOU, Député, Maire de Cessenon, Conseiller Général.
BÈNE, Sénateur - Maire de Pézenas, Président du Conseil Général.
PÉRIDIER, Maire du Pouget.
JOURDAN, Maire de Thézan, Conseiller Général.
MAFFRE, Conseiller Général de Bédarieux.
PAUZIER, Maire, Conseiller Général de St-Gervais
BENOIT, Maire de Boujan.
BESSIÈRES, Adjoint au Maire de Vias.
CABANEL, Maire de Graissessac.
CANAL, Adjoint au Maire de Servian.
CHABERT, Maire de Roquebrun.
CHAUVET, Adjoint au Maire de Montblanc.
CROS, Maire des Aires.
FONTAINE, Maire de Puimisson.
JOUGLA, Adjoint au Maire de St-Nazaire-de-Ladarez.
FAIGT et SOULAIROL, Adjoints au Maire de Béziers.
Les Conseillers Municipaux Socialistes de Béziers.
LLOP, Adjoint au Maire d'Espondeilhan.
MAFFRE, Adjoint au Maire de Valros.
MILHAU, Maire de Causses-et Veyran.
SORIANO, Conseillère Municipale d'Abeilhan.
VERGELY, Maire de Saint-Geniès-de-Varensal.

Vu : *Le Candidat.*

Imp. MATHIEU & Cie - Béziers - Novembre 1962